



Delit d'interet vente de terrain

Par **pierre du gard**, le **15/03/2009** à **09:37**

Le maire de ma commune dans le gard vient de vendre a la commune un terrain lui appartenant a un prix surevalué je pense et sans faire appel au voisinage de sa parcelle
A t'il le droit?
N'est ce pas un delit d'interet?
Merci de votre reponse
Cordialement
Pierre